

**ANSD**

Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie

REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----  
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

-----  
AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE

# **SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL 2007**

Octobre 2008

**Directeur Général, Directeur de publication**

**Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Bakary DJIBA
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	El Hadji Malick DIAME

**COMITE DE LECTURE**

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,  
Pape Seyni THIAM, El Hadji Malick GUEYE

**COMITE DE REDACTION**

1. PRESENTATION DU PAYS	Mory DIOUSS
2. DEMOGRAPHIE	Fatou Bintou CAMARA
3. EDUCATION	Djibril NDOYE & Amadou DIALLO
4. EMPLOI	Marième FALL & Macoumba DIOUF
5. SANTE	A. Racine DIA & N. K. Serge MANEL
6. ASSISTANCE SOCIALE	Djibril NDOYE
7. AGRICULTURE	Insa SADIO
8. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
9. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
10. TRANSPORT	Pape Seyni THIAM
11. TOURISME	Adama SECK
12. JUSTICE	Assane THIOUNE
13. BTP	Adama SECK
14. IHPI	Maxime NAGNOHOU
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amar SECK
16. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE & Ousseynou SARR
17. FINANCES PUBLIQUES	Abou AW & Moussa THIAM
18. PRIX	Baba NDIAYE
19. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
20. ELEVAGE	Insa SADIO

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.gouv.sn](mailto:statsenegal@ansd.gouv.sn) ; [statsenegal@yahoo.fr](mailto:statsenegal@yahoo.fr)

**Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers**

**ISSN 0850-1491**

## **CHAPITRE V : ASSISTANCE SOCIALE**

### **Introduction**

Ce chapitre est rédigé dans un contexte de post revue de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) que le Gouvernement du Sénégal a initiée en rapport avec ses partenaires (privés, sociaux, techniques et financiers). Pour rappel, la revue annuelle du DSRP2 a été un moment de forte mobilisation où cours de laquelle un nombre important de documents d'une qualité exceptionnelle a été produit pour alimenter les discussions. Ainsi, une bonne partie des données fournies dans ce présent chapitre, tire sa source de ces documents. Il s'agit principalement des statistiques sur l'exécution du Budget Consolidé d'Investissement et sur les programmes de protection et de sécurité sociales mis en place par l'Etat. Par ailleurs, la rédaction de ce rapport a coïncidé avec la publication des résultats d'une enquête sur la sécurité alimentaire des zones à déficit céréalier coréalisée par plusieurs structures publiques en rapport avec le PAM. Les données régulièrement fournies par la Direction de la Protection Civile par le biais du Groupement des Sapeurs Pompiers ont également beaucoup enrichi la présente analyse.

A la lumière de ces précisions, le secteur de l'assistance sociale est abordé dans le cadre de ce rapport sous trois angles : la situation de la vulnérabilité des ménages, les mécanismes budgétaires de gestion des groupes vulnérables et le bilan physique des interventions en cas de survenance des risques et catastrophes.

### **V.1. ANALYSE DE LA SITUATION DE LA VULNERABILITE DES MENAGES DES ZONES A RISQUE D'INSECURITE ALIMENTAIRE**

Les données analysées dans cette section proviennent de l'enquête « Evaluation de la vulnérabilité au niveau des zones rurales identifiées comme à risque (2007-2008) ». L'identification de ces zones a permis de les classer en trois localités agricoles et agropastorales. La vulnérabilité est définie dans cette étude par rapport à l'insécurité alimentaire en adoptant quatre classes d'équivalence (voir tableau suivant). Les zones identifiées comme à risque d'insécurité alimentaire correspondent aux zones déficitaires en céréales et sont catégorisées selon la nature des activités dominantes qui y sont exercées (agricoles, agropastorales et pastorales).

### V.1.1. SITUATION DE LA VULNERABILITE DES MENAGES

#### V.1.1.1. Analyse des échelles d'insécurité alimentaire

Il ressort du tableau 5.1 ci-dessous que dans les zones agricoles, la situation d'insécurité alimentaire apparaît critique au point que les ménages se trouvent pour la plupart (99,7%) dans une situation de vulnérabilité. Les populations rurales des départements de Sédhiou (94,3%), de Tivaouane (82,5%) et de Rufisque (72,7%) se présentent comme les plus fortement exposées par l'extrême vulnérabilité. Les cas modérés d'insécurité alimentaire sont assez répandus et sont constatés le plus dans les départements de Thiès (75,3%), Kolda (75,2%), Mbacké (70,6%), Podor (68,8%), Fatick (68,4%), Mbour (68,2%), Louga (63,6%) et Saint-Louis (61,7%). La vulnérabilité simple quant à elle, touche 11,5% des populations de la zone agricole rurale déficitaire.

**Tableau 5. 1 : Répartition en % des ménages de la zone agricole selon le département et le degré de vulnérabilité**

Département	Classes d'insécurité alimentaire				Total
	Extrêmement vulnérable	Modérément vulnérable	Vulnérable	Faiblement vulnérable	
Rufisque	72,7	27,3	0,0	0,0	100,0
Diourbel	35,5	48,4	12,9	3,2	100,0
Mbacké	2,0	70,6	27,5	0,0	100,0
Podor	31,3	68,8	0,0	0,0	100,0
Saint-Louis	2,1	61,7	36,2	0,0	100,0
Mbour	15,5	68,2	15,5	0,9	100,0
Thiès	17,3	75,3	7,4	0,0	100,0
Tivaouane	82,5	15,0	2,5	0,0	100,0
Louga	0,0	63,6	36,4	0,0	100,0
Fatick	10,5	68,4	21,1	0,0	100,0
Kolda	5,5	75,2	19,3	0,0	100,0
Sédhiou	94,3	5,7	0,0	0,0	100,0
Total	41,9	46,3	11,5	0,3	100,0

Source : Rapport sur la sécurité alimentaire, 2007-2008

Concernant les zones agropastorales, la répartition des ménages selon le département et le degré de vulnérabilité révèle une situation extrêmement vulnérable à Bignona (90,6%), Oussouye (90,6%), Kaolack (81,0%) et Tivaouane (82,8%). Les localités dont les ménages sont faiblement exposés sont dans les départements de Foundiougne avec 5,8% des ménages et Kébémér (4,7%). Les départements de Bambey (66,7%), Bakel (62,3%), Kédougou (65,3%) Kaffrine (62,9%), Thiès (64,7%), Fatick (69,4%) et Vélingara (90,0%) se caractérisent par une situation de leurs ménages modérément vulnérables.

**Tableau 5. 2 : Répartition des ménages de la zone agropastorale selon le département et le degré de vulnérabilité**

Départements	Classes d'insécurité alimentaire				Total
	Extrêmement vulnérable	Modérément vulnérable	Vulnérable	Faiblement vulnérable	
Bignona	90,6	9,4	0,0	0,0	100,0
Oussouye	90,6	9,4	0,0	0,0	100,0
Bambey	27,5	66,7	5,9	0,0	100,0
Diourbel	32,6	48,8	18,6	0,0	100,0
Mbacké	28,9	52,6	18,4	0,0	100,0
Dagana	65,5	34,5	0,0	0,0	100,0
Podor	55,0	45,0	0,0	0,0	100,0
Bakel	27,9	62,3	9,8	0,0	100,0
Kédougou	4,0	65,3	29,3	1,3	100,0
Tamba	71,4	26,8	1,8	0,0	100,0
Kaffrine	24,0	62,9	12,0	1,1	100,0
Kaolack	81,0	19,0	0,0	0,0	100,0
Nioro	54,5	42,9	2,6	0,0	100,0
Thiès	11,8	64,7	23,5	0,0	100,0
Tivaouane	82,8	17,2	0,0	0,0	100,0
Kébémér	19,6	52,3	23,4	4,7	100,0
Linguère	70,6	26,1	3,3	0,0	100,0
Louga	50,0	50,0	0,0	0,0	100,0
Fatick	22,4	69,4	8,2	0,0	100,0
Foundiougne	11,5	46,2	36,5	5,8	100,0
Kolda	28,6	35,7	35,7	0,0	100,0
Vélingara	0,0	90,0	10,0	0,0	100,0
Kanel	0,0	0,0	75,0	25,0	100,0
Ranérou	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0

Source : Enquête sur la sécurité alimentaire, 2007-2008

### ***V. 1. 1.2. Point de vue des ménages sur la situation de leurs récoltes***

Dans les zones rurales agricoles à risque d'insécurité alimentaire, huit ménages sur dix jugent que leurs récoltes de la campagne agricole 2007/2008 sont mauvaises alors que 17,3% les considèrent moyennes contre 2,4% qui en ont une bonne appréciation. Les populations rurales de sept départements (Rufisque, Ziguinchor, Tivaouane, Fatick, Kolda, Sédhiou, Matam) se particularisent de par l'importance du pourcentage de ménages ayant un point de vue plutôt mauvais sur leurs récoltes. Les ménages ayant considéré que leurs récoltes sont moyennes sont localisés en majorité dans les départements de Kanel (66,7%), de Podor (57,7%) et de Ranérou (50,0%).

**Tableau 5. 3 : Répartition en % des ménages des zones agricoles selon leur appréciation de la situation de leurs récoltes**

Départements	Bonne	Moyenne	Mauvaise
Rufisque	2.1	4.2	93.8
Ziguinchor	2.0	5.0	93.0
Diourbel	2.5	32.5	65.0
Mbacké	10.2	22.7	67.0
Podor	0.0	57.7	42.3
Saint-Louis	4.1	26.8	69.1
Mbour	2.1	43.8	54.2
Thiès	2.5	39.5	58.0
Tivaouane	1.1	0.0	98.9
Louga	2.1	14.6	83.3
Fatick	0.0	5.0	95.0
Kolda	1.6	2.3	96.1
Sédhiou	0.0	0.4	99.6
Kanel	33.3	66.7	0.0
Matam	0.0	0.0	100.0
Ranérou	0.0	50.0	50.0
<b>Total</b>	<b>2.4</b>	<b>17.3</b>	<b>80.3</b>

Source : Enquête sur la sécurité alimentaire, 2007-2008

Dans les zones agropastorales, les opinions mauvaises sont partout les plus fréquentes (79,5%) à l'exception des départements de Kédougou et de Thiès où leurs populations ont en majorité apprécié moyennement leurs récoltes avec respectivement 79,2% et 53,3%. Les sentiments de satisfaction sont constatés surtout à Kanel (29,8%) et à Kédougou (12,5%) contrairement aux autres départements où les appréciations des populations sont plutôt mauvaises.

**Tableau 5. 4 : Répartition en % des ménages des zones agropastorales selon leur appréciation de la situation de leurs récoltes**

Départements	Bonne	Moyenne	Mauvaise
Bignona	0,0	0,0	100,0
Oussouye	0,0	0,0	100,0
Bambey	3,5	27,1	69,4
Diourbel	0,0	25,9	74,1
Mbacké	1,7	40,0	58,3
Dagana	1,1	3,3	95,7
Podor	0,0	29,4	70,6
Bakel	2,5	13,6	84,0
Kédougou	12,5	79,2	8,3
Tamba	0,0	8,2	91,8
Kaffrine	1,7	12,0	86,3
Kaolack	1,4	2,8	95,8
Nioro	0,0	20,9	79,1
Thiès	0,0	53,3	46,7
Tivaouane	0,0	2,8	97,2
Kébémér	4,6	34,4	60,9
Linguère	1,0	12,6	86,4

Départements	Bonne	Moyenne	Mauvaise
Louga	0,0	0,0	100,0
Fatick	0,0	5,6	94,4
Foundiougne	7,0	9,0	84,0
Gossas	1,3	8,7	89,9
Kolda	0,0	0,0	100,0
Vélingara	1,0	2,0	97,0
Kanel	29,8	25,0	45,2
Matam	0,0	2,2	97,8
Ranérou	2,7	34,7	62,7
<b>Total</b>	<b>2,8</b>	<b>17,7</b>	<b>79,5</b>

Source : Enquête sur la sécurité alimentaire, 2007-2008

### **V.1.2. ASSISTANCE ALIMENTAIRE DES MENAGES DES ZONES DEFICITAIRES**

En général, les ménages en situation de difficulté méconnaissent les structures pouvant leur offrir des opportunités de sortie de crise et par conséquent peu d'entre eux bénéficient d'une assistance. Les données de l'enquête sus citée semblent confirmer cet état de fait. En effet, à la question « Avez-vous bénéficié d'une assistance au cours des 30 derniers jours ? », seuls 10% des ménages déclarent avoir bénéficié d'une assistance ; les régions de Tambacounda et de Ziguinchor ayant enregistré les meilleurs scores avec respectivement 32,5% et 25,6%.

**Tableau 5. 5 : Répartition en % des ménages bénéficiaires ou non d'une assistance selon la région**

Région	Oui	Non
Dakar	0,0	100,0
Ziguinchor	25,6	74,4
Diourbel	7,9	92,1
Saint-Louis	5,0	95,0
Tambacounda	32,5	67,5
Kaolack	7,0	93,0
Thiès	17,9	82,1
Louga	0,0	100,0
Fatick	0,0	100,0
Kolda	1,9	98,1
Matam	0,0	100,0
<b>Total</b>	<b>10,0</b>	<b>90,0</b>

Source : Enquête sur la sécurité alimentaire, 2007-2008

L'appréciation des ménages sur les types d'assistance qui leur sont offerts est d'une importance capitale en ce sens qu'elle améliore le ciblage pour des interventions futures. A la lecture des résultats du tableau 5.6 ci-après, l'aide

alimentaire est la moins répandue avec 17,5% de ménages bénéficiaires contre 30% pour l'aide scolaire et 22,5% pour l'aide matérielle. L'appréciation des ménages bénéficiaires sur l'ampleur de l'aide est mitigée. En effet, la moitié d'entre eux la juge « importante » alors qu'un peu plus du dixième (10,5%) la considère « très importante » et les deux cinquième « moins importante ».

**Tableau 5. 6 : Répartition des ménages selon le type d'assistance bénéficié et leur appréciation de l'aide**

Région	Type d'assistance reçue				Appréciation de l'ampleur de l'aide		
	Aide alimentaire	Aide matérielle	Aide scolaire	Autres	Très importante	Importante	Moins importante
Ziguinchor	30,0	30,0	40,0	0,0	10,0	50,0	40,0
Diourbel	33,3	66,7	0,0	0,0	33,3	33,3	33,3
Saint-Louis	0,0	0,0	50,0	50,0	0,0	50,0	50,0
Tamba	15,4	15,4	46,2	23,1	9,1	45,5	45,5
Kaolack	25,0	25,0	25,0	25,0	0,0	25,0	75,0
Thiès	0,0	14,3	0,0	85,7	14,3	71,4	14,3
Kolda	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
<b>Total</b>	<b>17,5</b>	<b>22,5</b>	<b>30,0</b>	<b>30,0</b>	<b>10,5</b>	<b>50,0</b>	<b>39,5</b>

Source : Enquête sur la sécurité alimentaire, 2007-2008

Dans la même lancée, on peut constater que de tous les types d'assistance, l'aide alimentaire (71,4%) est la seule jugée insuffisante aux yeux de la majorité des ménages bénéficiaires. Alors, il découle de cette observation que les prochaines interventions en faveur des populations des zones vulnérables doivent mettre plus l'accent sur l'augmentation de l'assistance alimentaire.

**Tableau 5. 7 : Répartition des ménages selon l'ordre d'appréciation des types d'assistance**

	Très importante	Importante	Moins importante
Aide alimentaire	0,0	28,6	71,4
Aide matérielle	11,1	66,7	22,2
Aide scolaire	9,1	54,5	36,4
Autres	18,2	45,5	36,4
<b>Total</b>	<b>10,5</b>	<b>50,0</b>	<b>39,5</b>

Source : Enquête sur la sécurité alimentaire, 2007-2008

En somme, il ressort de ce qui précède que les populations des zones considérées à risque d'insécurité alimentaire sont dans une situation de vulnérabilité inquiétante. Pourtant, cela ne leur permet pas d'avoir une bonne connaissance sur les projets et actions développés dont ils sont les bénéficiaires.



Mieux, elles pensent que même si ces actions existent, elles sont souvent jugées insuffisantes en matière d'aide alimentaire. Dès lors, les projets, les programmes et les ONG doivent à l'avenir renforcer leur politique de communication et surtout orienter leurs interventions vers la satisfaction des besoins alimentaires des populations démunies au risque de compromettre les effets positifs attendus des autres catégories d'assistance.

## **V.2. MECANISMES BUDGETAIRES DE GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES ET DE PROTECTION SOCIALE**

Le secteur de la protection sociale et de la gestion des risques et catastrophes bénéficie d'une plus grande attention de la part des Pouvoirs Publics depuis la définition de la Stratégie Nationale de la Protection Sociale et de la Prévention des Risques et Catastrophes et son intégration dans le DSRP comme axe stratégique. Certes, des actions non négligeables ont été exécutées dans ce domaine, mais des efforts considérables doivent être consentis si l'on veut relever le défi de couverture d'une masse critique de populations vulnérables contre les risques réels qui planent sur elles.

### **V.2.1. BREF SURVOL DES ACTIONS INSCRITES DANS LES PROGRAMMES D' ACTIONS PRIORITAIRES (PAP) DU DSRP2**

Compte tenu du caractère pionnier du secteur, la plupart des actions déroulées ont porté d'une part sur la mise en place des organes ayant en charge le pilotage et, d'autre part sur la réalisation d'études de ciblage en vue de rendre efficaces les prochaines interventions, même si la plupart de ces activités sont inscrites dans le PAP du DSRP2. Elles sont principalement relatives :

- à l'amélioration du système d'assurance maladie ;
- à la mise en place des mécanismes de prise en charge des maladies pour les personnes vulnérables ;
- à la mise en place des systèmes de prévoyance sociale pour les personnes exerçant le métier de l'agriculture et les acteurs économiques du secteur informel, de l'artisanat, etc.

Pour le premier point, au titre des inscriptions au plan d'actions prioritaires (PAP) du DSRP2, il a été prévu une enveloppe financière de 1,8 milliards FCFA instruits dans le Budget Consolidé d'Investissements (BCI) comme gap de financement à combler par les ressources de l'Etat. Or, la situation d'exécution

en 2007 fait état de la non mobilisation de ces ressources. Par conséquent, aucune exécution n'a pu être faite du point de vue financier. Cette même observation est valable pour le troisième point où il a été initialement inscrit 10,05 milliards FCFA qui n'ont pas trouvé de financement.

Concernant le deuxième point, plusieurs actions ont été mises en œuvre au courant de l'année 2007 dont : les initiatives d'assistance médicale pour les groupes vulnérables et les personnes atteintes d'affections lourdes et coûteuses, la gratuité des accouchements et césariennes, la subvention des anti-rétroviraux, la prise en charge des maladies à soins coûteux, et le démarrage effectif du plan SESAME destiné à la prise en charge des soins de santé de toutes les personnes âgées de 60 ans et plus.

### **V.2.2. ANALYSE DE L'EXECUTION DU BCI DE 2007 SOUS L'ANGLE DE L'ASSISTANCE SOCIALE**

Au total, le montant des dotations du BCI de 2007 s'établit à 454 milliards FCFA dont 439 milliards FCFA ont fait l'objet d'engagement soit 96,9% de taux d'engagement. Les dépenses d'assistance sociale<sup>9</sup> se chiffrent à 35 milliards FCFA en termes d'allocation budgétaire correspondant à 7,8% du BCI avec un taux d'engagement de l'ordre de 93,6%.

Au regard du tableau 5.8 ci-après, les projets d'assistance sociale peuvent être regroupés en trois catégories comme suit :

- les projets à faibles taux d'engagement ;
- les projets à taux d'engagement moyens ;
- et les projets à taux d'engagement élevés.

La première catégorie de projets, au nombre de trois, est dotée de 666 millions FCFA et un taux d'exécution moyen de 28,5%. Ce faible taux indique à quel degré de difficulté les populations bénéficiaires de ces ressources financières sont confrontées. La deuxième catégorie de projets concerne ceux dont leur taux d'exécution financière est compris entre 78,2 et 89,9%. Il s'agit de projets destinés essentiellement aux groupes handicapés, aux populations déplacées de la Casamance, à la réhabilitation villageoise. Le projet phare est le PARC avec une valeur de 11,6 milliards FCFA d'engagement qui connaît un taux d'exécution

---

<sup>9</sup> Il n'existe pas une nomenclature propre aux dépenses d'assistance sociale. Ainsi, pour les besoins de ce rapport, un exercice de classification de projets à partir de leurs objectifs et de leur finalité directe sur les populations a permis d'en identifier ceux qui ont un contenu certain en assistance sociale.

relativement bon de 87,3%. La troisième catégorie de projets constitue l'essentiel du portefeuille du secteur avec 62,8% dont le Plan JAXAAY pour lequel, les 13,5 milliards FCFA alloués sont totalement engagés. L'Etat a beaucoup soutenu la gestion des inondations et a injecté 1,4 milliards dont la totalité est exécutée.

**Tableau 5. 8 : Répartition des projets d'assistance sociale inscrite dans le BCI 2007**

Chapitre	Dotation Finale (en millier de FCFA)	Cumul Engagement (en millier de FCFA)	Taux d'engage- ment en %
CENTRE POUR ENFANTS SITUATION DIFFICILE	350000	0	0.0
APPUI LUTTE CONTRE LA PAUVRETE/PHASE II	16000	6424	40.2
CTRE PR HAND, DROGUES, MALADES MENTAUX	300000	136484	45.5
PROJET READAPTATION A BASE COMMUNAUTAIRE HANDICAPES	234509	183453	78.2
PROJET URGENCE RECONSTRUCTION CASA (PARC)	13355000	11660000	87.3
REHABILITATION VILLAGE RECLASSEMENT SOCIAL	29000	25990	89.6
APPUI AUX 45 CPRS	92836	83482	89.9
APPUI A LA PROMOTION DES AINES	41000	38927	94.9
CONTROLE EPIZOOTIES/PACE	150000	144624	96.4
LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAV/ ENFANTS	204610	198095	96.8
PROJET LUTTE CONTRE PAUVTE FEM	45350	44481	98.1
AMENAGEMENT CADRE DE VIE DANS LES DAARAS	150000	148925	99.3
PROJET LUTTE CONTRE MOUCHE TSE-TSE NIAYES	20000	19950	99.7
PREVENTION/MAITRISE CATASTROPHE	335000	334685	99.9
PROJ. APPUI COM LUTTE CONTGRIPPE AVIAIRE	62000	61948	99.9
PROJET DE LUTTE D'URGENCE CONTRE LE CRIQUET	54660	54642	100.0
PROGRAMME LUTTE CONTRE MOUCHE BLANCHE	99629	99625	100.0
DOTATION FONDS INVALIDES, MUTILES GUERRE	100000	100000	100.0
PROTECTION SITES RELIGIEUX CONTRE Foudre	323000	323000	100.0
CONSTRUCTION CENTRE DE NIANING	250000	250000	100.0
EVACUATION EAUX INONDATION	607000	607000	100.0
DRAINAGES DES EAUX PLUVIALES TRIANGLE SUD (LOT 2)	800000	800000	100.0
PROJET ASSURANCE AGRICOLE	200000	200000	100.0
INDEMNITES EXPROPRI.ET PREEMPTION	3000000	3000000	100.0
PLAN "JAXAAY"	13508201	13508201	100.0
PLAN D'URGENCE HOPITAL DANTEC	230000	230000	100.0
DOTATION AU FONDS DE SOLIDARITE NATIONALE	500000	500000	100.0
COMITE REFUGIES, PERSONNES DEPLACEES	99000	149000	150.5
<b>Total des dépenses d'assistance sociale</b>	<b>35156795</b>	<b>32908935</b>	<b>93.6</b>
<b>Total du BCI</b>	<b>453589483</b>	<b>438885600</b>	<b>96.8</b>

Source : Direction Générale des Finances (DGF/MEF)

Au final, il découle de cette analyse que l'Etat est en train de renforcer le secteur de l'assistance sociale<sup>10</sup> en mettant en œuvre des projets dans ce domaine. Certes, au niveau de certains sous secteurs, la vitesse de croisière n'est pas encore atteinte, mais le processus est lancé et par conséquent, la dynamique actuelle semble irréversible.

### **V.3. LA VISION CLASSIQUE DE L'ASSISTANCE SOCIALE : BILAN DES INTERVENTIONS EN CAS DE SURVENANCE DE RISQUES ET CATASTROPHES**

Au chapitre des assistances en cas de risques et catastrophes figurent en bonne place les interventions du Groupement des Sapeurs Pompiers que l'on peut appréhender sous deux angles :

- les assistances multiples des personnes en danger ;
- et les assistances aux asphyxies ;

#### **V.3.1. LES ASSISTANCES MULTIPLES DES PERSONNES EN DANGER**

A la lumière des résultats fournis par le tableau 5.9 ci-après, le nombre de victimes a connu au cours des trois dernières années une augmentation régulière passant de 1655 à 2316 cas, soit une augmentation moyenne annuelle de 11,8%. En dépit des efforts fournis par le Groupement des Sapeurs Pompiers en termes de sauvetage (augmentation des personnes sauvées de l'ordre de 11,3% par an), les individus non rescapés se sont accrus de 37,4% l'an entre 2005 et 2007. Parmi les catastrophes, à l'exception des cas non précisés, les chutes accidentelles (31,1%) sont les plus fréquentes en 2007 et sont suivies des rixes (16,5%) et des agressions (11,5%). La plupart des décès liés aux catastrophes proviennent de ces chutes accidentelles (51,4%), agressions (17,1%) mais aussi des tentatives de suicide (14,3%).

---

<sup>10</sup> L'assistance sociale intègre dans ce rapport la protection sociale, la gestion des risques et catastrophes, les programmes d'assistance alimentaire. Elle revêt à cet effet un aspect multidimensionnel et dépasse la définition classique reposant sur les interventions des sapeurs pompiers.

**Tableau 5. 9 : Répartition des assistances des personnes en danger entre 2005, 2006 et 2007**

Nature des interventions	Victimes en %			Personnes sauvées en %			Personnes décédées en %		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007
Personnes coincées dans une cabine d'ascenseur	1.0	0.9	1.8	1.0	1.0	1.8	0.0	0.0	0.0
Chutes accidentelles	39.3	40.4	31.1	39.4	40.2	30.5	37.0	44.6	51.4
Tentatives de suicide	1.6	1.6	3.4	1.5	1.3	3.0	3.7	9.2	14.3
Agressions	10.9	11.2	11.5	10.7	11.1	11.3	22.2	13.8	17.1
Rixes	20.4	14.4	16.5	20.6	14.3	16.8	11.1	15.4	5.7
Autres	26.8	31.5	35.8	26.8	32.0	36.6	25.9	16.9	11.4
<b>Effectif total</b>	<b>1655</b>	<b>1941</b>	<b>2316</b>	<b>1628</b>	<b>1876</b>	<b>2246</b>	<b>27</b>	<b>65</b>	<b>70</b>

Sources : Ministère de l'Intérieur, Groupement des Sapeurs Pompiers, Division prévention, Statistiques 2005 ; 2006 et 2007.

### V.3.2. LES ASSISTANCES AUX ASPHYXIES

Au cours des trois dernières années, le nombre de victimes aux asphyxies a connu une évolution contrastée marquée par une baisse en 2006 de 23,9% suivie d'une hausse de 20,8% en 2007. Les cas de noyades sont les plus fréquents et ont connu de manière absolue une hausse de 41 cas entre 2005 et 2007. Les personnes tombées dans un puits sont relativement importantes, mais le nombre a connu une baisse régulière de l'ordre de 23,7% dans les dernières années.

**Tableau 5. 10 : Répartition des assistances aux asphyxies en 2005, 2006 et 2007**

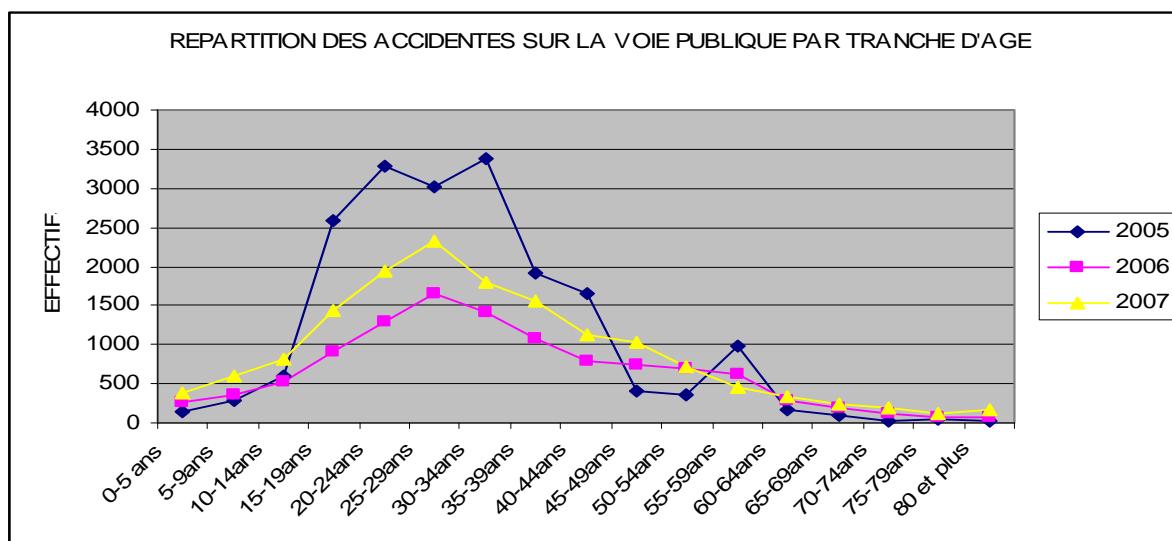
Nature des asphyxiés	Nombres de victimes			Sauvées			Décédées		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007
<b>Noyades</b>	171	155	212	33	43	50	138	112	163
<b>Electrisés</b>	18	8	06	18	8	06	0	0	00
<b>Gaz de ville</b>	2	2	00	1	1	00	1	1	00
<b>Personne tombée dans un puits</b>	63	28	19	33	9	07	30	19	12
<b>Autres</b>	5	4	00	5	3	00	0	1	00
<b>Total</b>	<b>259</b>	<b>197</b>	<b>238</b>	<b>90</b>	<b>64</b>	<b>63</b>	<b>169</b>	<b>132</b>	<b>175</b>

Sources : Ministère de l'Intérieur, Groupement des Sapeurs Pompiers, Division prévention, Statistiques 2005 ; 2006 et 2007.

### V.3.3. LES ACCIDENTS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Comme il est généralement connu, les accidents sur la voie publique causent beaucoup de dégâts matériels et humains qui aboutissent souvent à la perte de vies humaines. L'analyse des effectifs des accidentés en fonction de l'âge montre que la tranche d'âge la plus victime de ces accidents est celle des 30-34 ans dont l'effectif a considérablement baissé entre 2005 et 2006 pour ensuite augmenter en 2007. Concernant les victimes âgées entre 0 et 14 ans, leur nombre a connu une augmentation régulière sur la période.

Graphique 5.1 : Evolution de la répartition des accidentés sur la voie publique selon l'âge



Sources : Ministère de l'Intérieur, Groupement des Sapeurs Pompiers, Division prévention, Statistiques 2005, 2006 et 2007.

### Conclusion

En définitive, on peut retenir que le secteur de l'assistance sociale bénéficie de la part de l'Etat et de ses partenaires des appuis financiers considérables souvent méconnus des supposés bénéficiaires. Par ailleurs, les risques et catastrophes sont assez fréquents et méritent une attention plus particulière des autorités. Le processus enclenché dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP 2 constitue dès lors une opportunité pour trouver des solutions adaptées aux différentes difficultés rencontrées par les populations vulnérables qui doivent bénéficier davantage de communication.